



La genèse Série historique

Au début du XX^e siècle, les sociétés secrètes foisonnent partout à travers le monde, et le Canada ne fait pas exception. La Rose-Croix, l'Ordre des Templiers, l'Opus Dei, les francs-maçons, la Kabbale, les Chevaliers de Colomb, les Orangistes sont autant de « sectes secrètes » qui prévalent au tournant du siècle dernier. Les francs-maçons, les Orangistes et les Chevaliers de Colomb sont les plus actifs au Canada, et tous sont gérés par des « élites anglophones ».

Quelques fonctionnaires fédéraux, des hommes d'affaires francophones et l'abbé François-Xavier Barrette ainsi qu'une poignée d'hommes aux valeurs patriotiques connues tiennent une première rencontre des Commandeurs de l'Ordre de Jacques-Cartier en 1926. Ainsi est né ce que plusieurs connaîtront sous le nom de « La Patente ».

L'Ordre de Jacques-Cartier est une institution secrète qui a pour but de contrer l'influence des loges maçonniques et des Orangistes anglophones et protestants. Son objectif est l'avancement des canadiens-français catholiques. Les membres de l'Ordre infiltrent les entreprises et les institutions pour faire contrepartie aux francs-maçons, aux Orangistes et autres loges anglophones.

L'Ordre de Jacques-Cartier est dirigé par une chancellerie qui regroupe des comités régionaux, à leur tour morcelés en commanderies.

Au sommet de sa popularité, l'Ordre de Jacques-Cartier comprend 40 000 membres et il possède même sa propre publication : *L'Émerillon*.

L'Ordre cesse ses activités au milieu des années 1960 alors que la révolution tranquille bat son plein. Pendant ses 40 années d'existence, on dit que « La Patente » ou l'Ordre de Jacques-Cartier a fait élire quantité de maires et de députés, dont Jean Drapeau, maire de Montréal pendant près de 40 ans.

Les membres de l'Ordre ont eu une certaine influence, pour ne pas dire une influence certaine, sur la création du Richelieu International tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Il faut se rappeler que, depuis la conquête de 1759, le pays est dirigé par l'Angleterre qui nous envoie ses représentants et administrateurs. Malgré la confédération de 1867, peu de canadiens-français se retrouvent à des postes supérieurs non électifs dans la fonction publique, et rares sont ceux qui ont accès à l'argent des banques pour démarrer leurs entreprises. C'est d'ailleurs à cette époque qu'Alfonse Desjardins crée les Caisses populaires du même nom.



Même si, dans la province de Québec, nous gardons notre droit à recevoir des soins et un enseignement en français, le commerce et les affaires se passent en anglais. Dans le reste du Canada, les canadiens-français perdent lentement leurs droits qui sont dorénavant considérés comme des privilèges et sont donc retirés graduellement.

La table est mise pour un changement de mentalité. Une stratégie se développe et des moyens sont mis à notre disposition pour y arriver.

